

Le Kannadig

Plomelin
Ploveilh



Pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes, le marché de Noël s'est déroulé le dimanche 12 décembre à l'espace Kerne et à l'extérieur pour les stands de bouche (voir page 3).

ÉDITO • PENNAD STUR

Vive 2022 ! Croire que demain sera un jour meilleur et engager des projets pour l'avenir de nos enfants, regarder devant et continuer de nous adapter, c'est notre résolution pour cette nouvelle année.

L'année 2021 a débuté dans le confinement et se termine dans une nouvelle vague pandémique. Pourtant, grâce à la campagne de vaccination, nous avons retrouvé espoir et organisé de formidables moments de rencontres conviviales et festives. Les aînés ont retrouvé leur famille, les enfants, l'école et les copains, les adultes ont retrouvé leurs collègues, la vie associative a repris et notre Marché de Noël a eu lieu.

Bravo aux services municipaux qui ont réussi à s'adapter et à rendre aux Plomelinoises et aux Plomelinois les services qu'ils savent pouvoir trouver dans notre commune. Qu'il s'agisse du service enfance-jeunesse, des services techniques ou des services administratifs, tous ont bien sûr eu à subir de nombreuses contraintes, parfois difficiles à comprendre, mais au final les dispositions prises ont permis à l'ensemble des services de fonctionner au mieux, compte tenu de la situation. J'en remercie très sincèrement tous nos agents et suis convaincu qu'ils prendront la résolution de faire aussi bien, voire mieux, en 2022.

Malgré le contexte difficile, nous avons continué à travailler sur les projets d'amélioration du cadre de vie de notre commune. Il s'agissait

notamment de continuer la rénovation de notre école (remplacement de la chaudière, changement d' huisseries, mise aux normes des rideaux), de dessiner l'Espace Odet, qui couvrira une partie de l'actuel boulo-drome, d'accompagner l'émergence de nouveaux lotissements pour accueillir de nouvelles familles et d'apaiser la circulation.

Sur ce dernier sujet, suite au diagnostic et aux recommandations du cabinet Mobhilis, nous disposons d'une feuille de route à mettre en oeuvre sur les prochaines années en concertation avec les habitants. Soulignons que grâce au travail effectué dans ce domaine par les précédentes municipalités, Plomelin bénéficie de conditions très favorables puisqu'elle s'est vu décerner le label « Ville prudente » lors du dernier Congrès des maires à Paris. La résolution que nous prenons à cet égard pour 2022 est bien évidemment de continuer à progresser sur cette voie et d'améliorer nos conditions de déplacement sur le territoire de la commune.

Pour ma part, je formule bien sûr le vœu que l'année nouvelle nous ouvre un horizon plus radieux et plus porteur d'espoir et, dans cet esprit, je prends la résolution de continuer à œuvrer au profit de notre commune, de chaque Plomelinoise et de chaque Plomelinois.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2022.
Bloavezh mat.

Dominique Le Roux.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL 13 DÉCEMBRE 2021 . DIVERRAÑ EUS KUZUL DINAZEL AN 13 MIZ KERZU 2021

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

Présentation par le Maire du rapport d'activité 2020 de QBO.

Attribution de compensation définitive 2021

Approbation des montants versés à la commune selon le pacte fiscal et financier adopté par le Conseil communautaire en juin 2021 : + 423 941 € de fonctionnement et - 27 800 € d'investissement.

Dotations de solidarité communautaire

Approbation du montant de la dotation de solidarité communautaire 2021 pour la commune de Plomelin : 7 000 €.

PACTE FINISTÈRE 2030

Avec ce nouveau dispositif d'aide financière, le Conseil départemental propose d'accompagner les petits projets communaux par le biais d'une enveloppe annuelle par canton répartie entre les communes de moins de 10 000 habitants.

Approbation d'une demande de subvention de 62 160 € pour les travaux de réhabilitation de la chapelle Saint Philibert, la création d'un chaucidou hent Kergoff et l'aménagement de la zone agglomérée de Verrouri Nevez.

FINANCES

Dotations d'équipement des territoires ruraux 2022

Accord pour les demandes de subventions au titre de la DETR pour l'isolation et la rénovation de la toiture de l'école maternelle Lucie Aubrac (unanimité) et la construction de l'espace Odet (21 pour et 4 abstentions de la minorité)

Espace Odet : ce bâtiment de 450 m² qui sera construit au bourg accueillera des événements sportifs, culturels et festifs.

Ouverture par anticipation de crédits budgétaires

Approbation d'ouverture par anticipation en investissement des crédits budgétaires 2022 pour un montant de 169 550.00€.

RESSOURCES HUMAINES

Contrat d'assurance des risques statutaires

Adhésion au contrat de CNP Assurances proposé par le Centre de gestion contre les risques statutaires d'absentéisme pour raisons de santé (décès, accident du travail, maladie, maternité).

Sauf mention contraire, toutes les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité.

Le compte rendu complet de la séance est sur www.plomelin.bzh, menu «mairie pratique», rubrique «conseil municipal».

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL 26 NOVEMBRE 2021 . DIVERRAÑ EUS KUZUL DINAZEL AR 26 MIZ DU 2021

FINANCES

Commission locale d'évaluation des charges transférées de QBO

Jean-René Guellec est élu délégué titulaire et Sandrine Éven déléguée suppléante.

Renouvellement du groupement de commandes pour les formations

Approbation de la constitution d'un groupement de commandes avec Quimper Bretagne Occidentale, le CIAS de Quimper Bretagne Occidentale, le CCAS de Quimper, les communes de Quimper Bretagne Occidentale et le CCAS d'Ergué-Gabéric pour la réalisation de prestations de formation.

URBANISME

Compromis de vente

Approbation pour la vente à la Commune d'une parcelle de 97 m² devant la longère de l'ancienne ferme Bozec au bourg par 21 voix pour (majorité) et 6 contre (minorité).

Acquisition de terrains

Vote de l'achat par la Commune de parcelles (624 m²) sur le site de l'ancienne ferme Bozec en vue de la

création d'un jardin public par 21 voix pour (majorité) et 6 contre (minorité).

TRAVAUX

Travaux sur les réseaux de distribution électrique et d'éclairage public à St.-Philibert

Approbation du projet de réalisation des travaux de viabilisation du secteur centre du quartier Saint-Philibert relatif à la mise en œuvre par le Syndicat départemental d'électrification (SDEF) des réseaux électriques et de l'Éclairage Public.

La commune sera remboursée de cette participation par la SAFI, concessionnaire du quartier Saint-Philibert.

Géoréférencement des réseaux d'éclairage public

Accord pour que le géoréférencement obligatoire des réseaux d'éclairage public soit réalisé sur le territoire communal par l'intermédiaire du SDEF. La participation communale est estimée à 7 781,68 €.

Sauf mention contraire, toutes les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité.

Le compte rendu complet de la séance est sur www.plomelin.bzh, menu «mairie pratique», rubrique «conseil municipal».

À TRAVERS LA COMMUNE . A-DREUZ AR GUMUN

VOEUX DU MAIRE

La cérémonie annuelle de présentation des vœux du Maire, initialement prévue à la salle socioculturelle vendredi 7 janvier, est annulée du fait des conditions sanitaires.

Mais le cœur y est, et Dominique Le Roux a tenu à vous présenter ses vœux sur une vidéo que vous pourrez consulter sur www.plomelin.bzh

MARCHÉ DE NOËL



Un moment menacé en raison des conditions sanitaires, le marché de Noël a finalement pu se dérouler le dimanche 12 décembre avec quelque 50 exposants installés dans la salle omnisports et à l'extérieur.

1 130 passes sanitaires adultes ont été recensés par le contrôle à l'entrée. On peut estimer qu'environ 300 enfants sont venus participer aux différentes activités et saluer le père Noël arrivé le matin en calèche.



1 130 passes sanitaires adultes ont été recensés par le contrôle à l'entrée. On peut estimer qu'environ 300 enfants sont venus participer aux différentes activités et saluer le père Noël arrivé le matin en calèche.

L'animation musicale a été assurée par un trio de ses assistants et par les enseignants de la nouvelle école de musique la Portée bleue.



Le Plomado a fermé son stand plus tôt que prévu, car tous les lots avaient été gagnés.

La tombola organisée a permis de faire gagner quatre paniers garnis, dont trois remplis d'articles offerts par les exposants.

Le soir, même si le chiffre d'affaires était inférieur à celui de 2019, tout le monde est rentré chez lui avec des étoiles dans les yeux et du baume au cœur. Merci à tous les participants et à l'année prochaine !



Du côté de l'ESAT de Kerneven qui a remporté le concours du plus beau stand.

PLOMELIN VILLE PRUDENTE



Lors du Congrès des maires à Paris en novembre dernier, le label «Ville prudente» a été remis à la délégation plomelinoise conduite par le Maire, Dominique Le Roux.

Ce label récompense les communes qui luttent contre l'insécurité routière. Un objectif partagé par les équipes municipales de Plomelin depuis longtemps.

PANNEAUX D'AGGLOMÉRATION À KERDAVID



Les services techniques ont installé des panneaux d'agglomération à Ker David. La vitesse maximale dans ce secteur est dès maintenant limitée à **50 km/h**. D'autres aménagements sont à l'étude comme la création de passages protégés pour les piétons et la sécurisation des abris bus pour répondre aux demandes exprimées par les habitants.

ÉLAGAGE AUTOUR DES LIGNES

La société Orange indique que 50% des pannes de réseaux pourraient être évitées avec un meilleur élagage de la végétation le long des réseaux aériens. De plus, le réseau fibre est beaucoup plus compliqué à réparer en cas de rupture et l'élagage est donc crucial pour celui-ci. Les habitants sont invités à élaguer régulièrement les arbres en bordure de leur parcelle.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



La collecte de la Banque alimentaire s'est déroulée les 26, 27 et 28 novembre derniers au Carrefour Express.

Cette collecte a été effectuée avec la participation d'une vingtaine de bénévoles qui se sont relayés tout au long du week-end.

Les dons reçus représentent 364,65 kg de produits très divers. Ils seront distribués, dans leur intégralité, aux familles plomelinoises en difficulté.

Merci aux donateurs et à l'équipe du magasin pour son accueil.

ENTREPRISES ET SERVICES • EMBREGEREZHIOÙ HA GWAZEREZHIOÙ

ATELIER ART PEINT

Depuis janvier 2020, Raymond Ménard expose à l'espace Crymych ses tableaux et propose des cours d'initiation au dessin et aux bases techniques de la peinture. Ces cours sont ouverts à tous, sans obligation de souscrire à un nombre de séances.

Pratique

Tarif : 10 € l'heure.

Horaires : mercredi de 13h30 à 16h30, jeudi de 13h30 à 19h00, samedi de 13h30 à 19h00.

Contact : 06 21 26 33 88 ou <https://www.facebook.com/raymond.menard.1426>

PAIEMENT DE PROXIMITÉ À TI CASTEL



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public.

Le bar-tabac-PMU Ti Castel de Giani Violo au bourg propose ce service.

Rapide et discret

L'avis d'impôt ou la facture doit comporter un QR code et la mention «payable auprès d'un buraliste»

dans les modalités de paiement. Dans le cas contraire, il faudra passer par les procédures classiques, indiquées sur le document.

Pour les amendes, factures de cantine, de crèche ou d'hôpital, il n'y a pas de limite de paiement par carte bancaire. En espèces, il ne faut pas que la somme dépasse 300 €. Pour payer ses impôts (contribution à l'audiovisuel public, taxes d'habitation ou foncière, etc.), la limite est fixée à 300 € quel que soit le mode de règlement. Pour les montants supérieurs, il y a l'obligation légale de payer par voie dématérialisée.

Le buraliste scanne le QR code qui vous permet de payer à l'aide d'un terminal sécurisé. Vous n'avez pas à montrer votre facture au buraliste et ce dernier n'a accès à aucune information personnelle. Un justificatif de paiement nominatif est fourni automatiquement.

FÉÉRYFLORE A DÉMÉNAGÉ

Les fleuristes Nadia et Lauréline Louboutin ont transféré leur boutique dans un local plus grand et plus lumineux au 3 **esplanade Jean Le Borgne** (rez-de-chaussée du nouveau bâtiment édifié en face de l'entrée du Carrefour Express).

Le numéro de téléphone reste le même : 09 81 63 23 06

ENFANCE ET JEUNESSE • BUGELIEZH HA YAOUANKIZ

HALTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre de la loi Egalim incluant un objectif de lutte contre le gaspillage alimentaire, le restaurant scolaire a effectué les pesées des retours alimentaires du lundi 29 novembre au vendredi 10 décembre 2021. Les résultats s'échelonnent entre 7 et 15 g par enfant et par repas.

Selon une étude de l'ADEME, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, un restaurant collectif jette en moyenne quotidienne 44 kg de nourriture par repas pour environ 365 élèves (soit environ 120 g par enfant).

Même si les chiffres du restaurant de Plomelin sont satisfaisants, un effort reste à poursuivre notamment sur la consommation des légumes, plus délaissés par les enfants en dépit de l'attention particulière apportée à leur préparation et présentation.



Les élus ont choisi de poursuivre cette démarche tout au long de l'année en installant au restaurant scolaire un «gâchimètre» fabriqué par les services techniques. A la fin de chaque service, un élève vient y déposer le pain non consommé. Le contenu est récupéré par un éleveur de la commune une fois par semaine.

COLLECTE DE JOUETS DU PLOM' ACTION



Encore une pleine hotte de jouets que distribuera le père Noël vert ! Les jeunes du Plom' Action ont organisé comme chaque année une collecte de jouets auprès des Plomelinoises et Plomelinois à l'occasion de Noël.

Le résultat a dépassé toutes les espérances ! Nos jeunes ont récolté beaucoup plus de jouets que les années précédentes. Ils les ont ensuite apportés à l'antenne quimpéroise du Secours populaire.

Un grand merci pour votre générosité. Un grand merci également aux bénévoles, aux enfants et aux services municipaux qui se sont largement investis dans cette opération.

L'ACCUEIL DES ULIS À LA CANTINE

Depuis le 13 décembre, l'ensemble des enfants de la classe ULIS de l'école Lucie Aubrac qui en ont fait la demande sont désormais accueillis sur le temps méridien et peuvent donc prendre leur repas à l'école et bénéficier ainsi d'une inclusion scolaire complète.

Ce qui paraît être une évidence n'est pas sans présenter de sérieuses difficultés pour les municipalités car aucun moyen ne leur est alloué pour assurer cet accueil.

Nous tenons à remercier notre équipe d'AESH (accompagnants d'enfants en situation de handicap), nos volontaires Rozen et Véronique et notre bénévole Gaëlle. Il convient bien sûr d'associer à ces remerciements M. Bal, l'enseignant de la classe ULIS, Mme Lebranchu, la directrice de l'école Lucie Aubrac, l'ensemble de l'équipe d'animation et du restaurant scolaire ainsi que la Directrice générale des services et la Directrice du service enfance-jeunesse.

Nous tenons aussi à remercier les parents des enfants porteurs de handicap pour la grande patience dont ils ont fait preuve et pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la prise en charge de leur enfant sur ce temps méridien.

Sans toutes ces personnes investies, bienveillantes, et sans leur engagement auprès de ces enfants, rien n'aurait été possible.

Une très belle réussite collective, résultant d'une démarche orientée vers l'intérêt commun et la recherche du bien-être et de l'égalité d'accueil à la cantine pour chaque enfant scolarisé.

ÉCOLE NOTRE-DAME

Visite de l'atelier de poterie Monange



Les élèves de CP-CE1 se sont rendus à pied jusqu'à l'atelier. En passant dans la boutique, ils ont jeté des yeux ébahis sur l'éventail coloré des poteries.

Monsieur Monange leur a présenté les

différentes machines qu'il utilise dans l'exercice de son art : le pétrin, la boudineuse, les fours... Puis il a fait une démonstration de son savoir-faire devant les enfants en réalisant un canard, un poisson, en volume ou en aplat.

Ensuite, ils ont pu à leur tour malaxer la terre, créer des objets, graver leur prénom...

Les CP-CE1 sont repartis ravis de leurs découvertes et enchantés par l'accueil de Monsieur et Madame Monange.

LE FOROMAP POUR TROUVER SA VOIE



Le 27^e FOROMAP, Forum de l'apprentissage et de la formation en alternance se tiendra le **samedi 29 janvier 2022 à Brest** au parc de Penfeld, de 9h00 à 17h00.

Une occasion pour les collégiens et les lycéens de prendre contact avec plus de 70 organismes de formation et de se renseigner.

Entrée gratuite. Pour plus d'informations : <https://www.foromap29.fr/>

ÉCOLE LUCIE AUBRAC

Le choix de l'ATE est fait



Depuis la rentrée de septembre, les élèves de CM se rendent régulièrement sur trois espaces naturels situés à proximité de l'école. Après de nombreuses sorties à la découverte des richesses qu'offrent ces lieux, les élèves se sont réunis pour leur premier Conseil de la terre le 2 décembre afin de débattre et de voter pour leur Aire terrestre éducative (ATE).

Ils deviennent ainsi les premiers gestionnaires de cet aire et auront à cœur de vous faire partager leurs découvertes, leurs difficultés et leurs actions.

Ce projet, soutenu par l'Inspection académique, l'Office français de la biodiversité, la municipalité et l'ULAMIR, a pour but de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement, de développer leur engagement en tant que futur écocitoyen et de s'initier à la démarche scientifique.

Spectacle Très tôt théâtre à Quimper



Les classes de grande section et de CP ont pu assister au spectacle intitulé *10:10*. Les élèves ont découvert trois danseurs et un batteur qui se sont emparés

des aventures et des petits rituels d'une cour de récréation à travers la musique et la danse.

Dans le prolongement du spectacle, les enfants ont pu s'exprimer, en mimant et en représentant certaines gestuelles qu'ils peuvent vivre et ressentir à l'école. Des bénévoles de la Brigade d'intervention de la danse à l'école d'Escabelle ont accompagné les élèves en proposant une séance d'expression corporelle. Cette séance fut très enrichissante et appréciée de tous.

RELAIS PETITE ENFANCE QBO

Activités au Pôle enfance

Pour les assistantes maternelles de Plomelin et les enfants qu'elles accueillent :

- **jeudi 13 janvier** : « ça construit »

- **vendredi 21 janvier** : « sable magique »

- **jeudi 27 janvier** : temps collectif « ça patouille »

Séances de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30, sur inscription.

Brèves du RPE

Une animatrice peut recevoir sur rendez-vous à Plomelin les assistantes maternelles pour répondre aux questions juridiques et/ou pédagogiques.

Les animatrices sont également disponibles auprès des parents pour les questions liées à la recherche d'un mode d'accueil et à leur situation de parents employeur d'une assistante maternelle.

Des propositions d'ateliers parents-enfants sont disponibles au pôle enfance, à la mairie ou sur <http://lagazettedespoussettes.bzh/>

Renseignements et prise de rendez-vous du lundi au vendredi au 02 98 98 86 51 ou rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Dans la dernière édition de votre *Kannadig*, Jean-Paul Le Dantec, élu de l'opposition, a signé une tribune que les élus de la majorité trouvent indigne de sa condition d'élu de la République et indigne d'un ancien maire. Sans vouloir alimenter ni entretenir la polémique, c'est ce qui les conduit, face à des propos d'une telle gravité, à exercer aujourd'hui leur droit de réponse.

Remercié à l'occasion du dernier scrutin municipal, les Plomelinoises et les Plomelinois comprendront aisément que c'est dans cette défaite que se trouve la source de son aigreur et de son acrimonie. Attitude qu'il est le seul à avoir dans son équipe, chacun l'aura remarqué.

Contrairement à ce qu'il prétend, le personnel communal n'est ni en mal de reconnaissance ni en souffrance. Un certain nombre d'agents ont spontanément tenu à faire savoir qu'ils avaient été profondément choqués par les propos qu'il a tenus dans sa tribune et ont dit bénéficier aujourd'hui d'une considération et d'une écoute dont ils avaient été privés lors du dernier mandat. Fidèle à sa façon de faire, Jean-Paul Le Dantec n'a écouté que certaines voix, sorti des informations de leur contexte et bâti un argumentaire bien éloigné de la réalité.

À la demande de la nouvelle municipalité, le Centre de gestion du Finistère a conduit une étude organisationnelle et fonctionnelle, qui a permis d'établir un diagnostic et de proposer des aménagements au niveau des services. Ce diagnostic et ces aménagements ont été présentés en toute transparence à l'ensemble des agents, ont fait l'objet de concertations avec le personnel et aucune porte n'a été fermée. S'il est exact que certains agents ont souhaité ou vont quitter la commune, c'est pour chacun d'entre eux une décision personnelle, qui n'a rien à voir avec les insinuations ou prétendues explications avancées par Jean-Paul Le Dantec. Et parmi les véritables raisons, toutes

parfaitement respectables, figurent déménagement pour raison familiale, réorientations professionnelles, opportunité de promotion ou encore choix de vie. Personne n'a été contraint « d'aller voir ailleurs », ce qui n'a pas été le cas du DGS de l'ancien maire, remercié dans les conditions que chacun sait et qui impactent le budget de la commune à hauteur de près de 100 000 € par an depuis septembre 2019.

Depuis la rentrée 2020, la nouvelle équipe municipale et la direction des services ont instauré un management qui s'appuie à la fois sur la coopération et le dialogue mais aussi sur une exigence de qualité, en particulier en termes de service rendu à la population. À l'occasion des réaménagements retenus en 2021 dans les services, il est possible que certains agents, vraisemblablement restés trop longtemps sans orientations, sans soutien ni contrôle, ne se soient pas reconnus dans l'efficacité, la transparence et la rigueur attendues par la nouvelle équipe. Peut-être avons-nous là une explication de certains départs. Mais d'un autre côté, il y a aussi des arrivées, que nous saluons très chaleureusement et qui attestent par leur nombre que venir travailler à la mairie de Plomelin reste très attractif.

En complément, il nous semble utile de préciser que courant 2022 un grand travail de concertation doit être conduit avec le personnel pour parvenir à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une charte managériale. Celle-ci aura vocation à mieux définir les rôles, prérogatives et sujétions des uns et des autres.

Chacun appréciera, avec son propre esprit critique, le fait que le donneur de leçons d'aujourd'hui était, il n'y a pas si longtemps que cela, celui qui était le mieux placé pour prendre les bonnes décisions.

Les élus d'Avec Vous, Pour Plomelin.

LE MOT DE PLOMELIN ENSEMBLE GER PLOVEILH A STROLL

SUR L'ATTRACTIVITÉ DU BOURG, LES HABITANTS DOIVENT ÊTRE CONSULTÉS

La majorité municipale actuelle prévoit de restructurer le centre-bourg de Plomelin. Il est ainsi prévu de réaménager les emplacements de l'ancienne ferme Bozec et du parking central actuel du supermarché et du pôle médical afin de créer une continuité urbaine piétonne et de sécuriser la circulation aux abords de l'église. L'objectif affiché étant de favoriser l'attractivité du bourg.

Si nous sommes d'accord avec cette finalité, il n'empêche que les moyens pour y parvenir et la méthode utilisée ne nous conviennent pas.

Sur les moyens d'abord. Pour redynamiser le bourg, il nous semble qu'il aurait été pertinent de réfléchir aussi en termes de foncier. En effet, la requalification d'un emplacement ne suffit pas à assurer l'attractivité d'un lieu qui a aussi besoin de nouvelles habitations pour accueillir de nouveaux ménages. C'est un facteur de débouchés pour les commerçants d'une commune qui voit sa population stagner (selon le site de la mairie, Plomelin compte actuellement 4.270 habitants ; alors que selon l'Insee ce chiffre était de 4.168 en 2013 et de 4.187 en 2018) mais aussi une manière de contribuer à résoudre la crise du logement qui frappe actuellement la France et n'épargne pas notre territoire.

Sur la méthode ensuite. Quelles que soient les solutions adoptées pour rendre notre bourg attractif, nous regrettons que celles-ci n'aient pas fait l'objet d'une consultation préalable des Plomelinoises et des Plomelinois. En effet, sur un projet d'une telle ampleur, il nous semble utile de soumettre publiquement les différentes hypothèses d'aménagement. Il reviendrait ainsi aux habitants de la commune d'être entendus sur celles-ci et de faire leur choix en connaissance de cause.

Il en va de notre démocratie locale qui, pour vivre, ne peut se satisfaire des seules élections. Nous demandons donc à la majorité municipale actuelle d'entamer un processus de consultation publique sur un projet qui aura un impact sur le mode de vie des Plomelinoises et des Plomelinois.

Nous profitons de cet édit pour vous souhaiter une très bonne année 2022. Que celle-ci vous donne santé et joie dans une période qui, bien que difficile, reste néanmoins porteuse de beaucoup d'espoir.

Pour Plomelin Ensemble,
Arnaud Platel, Conseiller municipal.

PLOMELIN BASKET

Recrutement d'un jeune en service civique



Titouan Miossec, joueur de l'équipe U20, va aider le club tout au long de l'année dans l'organisation et la communication. Vous le croiserez forcément sur les terrains de Basket de la salle Kerne.

Mois de janvier plein à l'espace Kerne !

L'équipe seniors reçoit quatre fois en ce mois de janvier, de belles occasions pour venir encourager les basketeurs plomelinois à 20h00, salle omnisports :

- samedi 8 janvier contre Plouzané ;
- samedi 15 janvier contre Brest ;
- samedi 22 janvier contre l'US Concarneau ;
- samedi 29 janvier contre l'ASEA.



LA PORTÉE BLEUE, NOUVELLE ASSOCIATION MUSICALE



L'équipe des enseignants de la Portée bleue a ouvert ses portes aux élèves depuis le mois de novembre.

Ils ont retrouvé Philippe Goulard en éveil musical, Marie Anne Le Bars en chant et petit chœur, flûte traversière, Greg Aussy à l'accordéon, Loïc Baldassari à la guitare et la MAO (musique assistée par ordinateur), Ludmilla Guéguen et Aurore Ekhkirch au piano. Marie Anne Le Bars propose aussi un atelier chant prénatal pour les futures mamans.

Contacts pour les renseignements et les inscriptions : 06 61 29 10 30 ou 07 80 97 75 64 ou laporteebleue@protonmail.com

CORSE GRANDEUR NATURE



Le prochain documentaire présenté par le Cercle des voyageurs vous propose de parcourir l'île de Beauté à travers les quatre saisons.

Un film de Cyril Isy-Schwartz, **vendredi 21 janvier, salle socioculturelle à 20h00**. Entrée 8 €, tarif réduit (scolaires, étudiants, carte d'invalidité, demandeurs d'emploi) 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Passe sanitaire obligatoire. Réservation conseillée au 02 98 94 25 57 ou contact@plomelin.bzh

VIEILLES PHOTOS DE COSTUMES BRETONS



La municipalité et le Cercle celtique, en partenariat avec la confédération Kenleur, recherchent de vieilles photos de famille en costumes bretons pour faire des affichages sur les murs de la commune.

Ces photos seront à apporter le **samedi 29 janvier à Ti Michel, de 10h00 à 17h00**, pour être scannées sur place.

si vous disposez de photos en version électronique,

vous pouvez les adresser directement à contact@plomelin.bzh

LA JUSTICE CRIMINELLE AU XIX^E SIÈCLE



À cette époque, les jurés pouvaient condamner au bagne un assassin ou un petit voleur.

La justice criminelle était bien plus rapide et plus dure qu'aujourd'hui. Pierrick Chuto, auteur de **Hors-la-**

loi en Bigoudénie, illustrera son propos en racontant des histoires vraies tirées de son livre.

Une conférence proposée par Au Fil des Mots, dimanche 30 Janvier à 15h00, salle socioculturelle.

SECOURS POPULAIRE PLOMELIN

Prochaines permanences à la MPT, **mercredis 5 et 19 janvier** de 15h00 à 17h00.

Contacts : Christine Anne, 06 98 66 59 98 ou Mathilde Philippe, 02 98 94 25 84.



AGENDA JANVIER 2022 •
DEIZIATAER MIZ GENVER 2022

Tous les vendredis

Petit marché

Près du Carrefour Express de 16h00 à 20h00.

Tous les samedis

Matches à domicile des seniors de l'ASP Basket

Espace Kerne à 20h00, voir p. 7.

Samedi 8

Vœux de l'Amicale laïque

Salle socioculturelle.

Mercredi 19

Tournoi d'échecs du CDJE 29

Salle socioculturelle.

Mercredi 19

Assemblée générale de l'ASP Basket

MPT.

Vendredi 21

Film documentaire *Corse grandeur nature*

Salle socioculturelle, 20h00

Dimanche 23

Concert de Kan an Odet

À l'église, 17h00.

Dimanche 23

Matches de l'ASP Foot au stade de Pennanguer

ASP3 - Tréméoc RAQ2 à 13h00

ASP2 - Tréméoc RAQ à 13h00

ASP1 - Plonéour FC à 15h00.

Vendredi 28

Manipulations poétiques

Médiathèque.

Vendredi 28

Assemblée générale des Plaisanciers de l'Odet

Salle socioculturelle.

Samedi 29

Collecte de vieilles photos de costumes bretons
 (Cercle celtique)

Ti Michel, 10h00 à 17h00.

Dimanche 30

Conférence sur la justice criminelle au XIX^e siècle
 (Au fil des mots)

Salle socioculturelle, 15h00.

PASSAGES DE LA BALAYEUSE

Mercredi 5 et jeudi 6 janvier : Kerdavid, Kerlot, Gosker, Picheri, Coat ar Roz, hent Ti Menhir, Kergoff, Stang ar Beuz, rond-point carré, hent Sant-Philibert, Goarem ar Menhir.

Veillez à ne pas laisser de véhicules garés le long des voies.

MÉDIATHÈQUE ROBERT OMNÈS

Mardi : 14h00 - 18h00.

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

Vendredi : 14h00 - 18h00.

Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.

Tél. 02 98 52 52 43.

ÉTAT CIVIL • MARILH AR BOBLAÑS

Naissances

• 11 novembre - **Romane Capet**, route de Kerouzien

Décès

• 9 novembre - **René Lelgoualc'h**, 94 ans, Vorc'h Vian

• 24 novembre - **François L'Hellegouarc'h**, 85 ans, route de Kerouzien

• 25 novembre - **Dominique Jolivet**, 61 ans, route de Pont-l'Abbé

• 26 novembre - **Annick Arzul, veuve Poullélaouen**, 86 ans, Ti Gwenn

• 27 novembre - **François Riou**, 83 ans, esplanade Jean Le Borgne

• 4 décembre - **Claire Kerninon**, 69 ans, Tal ar Hoad

URBANISME • KÊRAOZOURIEZH

Permis de construire

• Loïc Volant, Ty Nevez Trojoa

• Simon Raguenes, hent Audren de Kerdrel

Déclarations de travaux

• Jeannine Cariou, hent Kerfram (mur de clôture)

• Emeric Dagorn, park an Ti Koad (mur de clôture)

• Stéphane Gueguen, alez ar Milinerien (extension d'habitation)

• Alain Borie, Kosker Nevez (châssis de toit)

• Joëlle de Blois, Rossulien (abri de jardin, réfection toiture de hangar)

• Marie Renée Le Marchand, hent Kerdavid (carport)

• Anne Marie Le Janne, hent an Dour Ruz (carport et lucarne)

• Jean Michel Le Goff, hent Pierre Souvestre (clôture)

• Laura Grunert, Kerem Bihan (réhabilitation d'habitation)

• Mariannick Stephan, hent Tingoff (clôture)

• Sylvain Munoz, alez Uhela (isolation extérieure)

Tél. 02 98 94 25 57 • **Mél :** contact@plomelin.bzh •

Site Web : <http://www.plomelin.bzh> •

facebook : <https://fr-fr.facebook.com/MairiedePlomelin>

Directeur de la publication : Dominique Le Roux, Maire.

Rédaction-Coordination : Sandrine Even, Adjointe à la communication et Claude Hélias.

Impression : Imprimerie du Commerce, BP 21015, 29551 Quimper Cedex 9 • 02 98 95 07 29.

Dépôt légal : janvier 2022, imprimé en France.

